

Formulaire de réclamation (17/02/2014)

Ce formulaire vous permet d'introduire une réclamation contre un organisateur de formations accrédité par la commission d'accréditation pour le secteur de l'assurance et de la réassurance. L'organisateur de formations doit en effet respecter les critères organisationnels, formels, qualitatifs et de contenu prévus à l'article 5 des règles de conduite des secteurs de l'assurance, de la réassurance, ainsi que des services bancaires et d'investissement relatives au recyclage régulier des connaissances professionnelles. Si vous avez suivi la formation et estimez que l'organisateur de formations ne satisfait pas à ces critères, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation. Le formulaire de réclamation complété doit être envoyé au secrétaire de la commission d'accréditation à l'adresse info@aca.as.

La commission d'accréditation examinera ensuite le bien-fondé de votre réclamation. Si la commission d'accréditation estime que le dossier reçu est infondé, elle le classe. Vous serez informé par le secrétaire de la commission d'accréditation. Si la commission d'accréditation estime le dossier reçu fondé, l'organisateur de formations en est informé par le secrétaire. L'organisateur de formations dispose d'un délai de deux mois pour se conformer aux critères requis tels que visés à l'article 5 des règles de conduite du 20 avril 2012.

Coordonnées de l'organisateur de formations

Nom	
Rue, numéro	
Code postal	
Commune	
Numéro d'inscription à la FSMA ou à la BNB (si d'application)	
Numéro d'accréditation	

Formation sur laquelle porte la réclamation

(Veuillez joindre l'attestation de participation correspondante)

Intitulé de la formation	
Date de la formation	
Durée de la formation	
Nom du formateur	

Vos coordonnées

Nom, prénom	
Adresse	
e-mail	
Téléphone	
Votre fonction (courtier, agent, sous-agent, responsable de la distribution, autre)	

Réclamation

Veuillez formuler votre réclamation ci-dessous. Dans la réclamation, veuillez préciser le critère organisationnel, formel, qualitatif et de contenu, tel qu'exposé dans les règles de conduite, auquel l'organisateur de formations ne satisfait pas selon vous.

--

Votre signature :

Les données collectées au moyen du présent formulaire seront traitées par la commission d'accréditation pour le secteur de l'assurance et de la réassurance, sise dans la Maison de l'Assurance, square de Meeûs 29, B-1000 Bruxelles, agissant en tant que responsable du traitement. Ce faisant, les objectifs poursuivis sont les suivants : donner suite aux réclamations introduites contre l'organisateur de formations, examiner le bien-fondé de la réclamation conformément au règlement d'ordre intérieur de la commission d'accréditation. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, l'intéressé peut demander les données traitées le concernant et les faire éventuellement rectifier.